

Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne : 1955

Autor(en): **G. C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **46/1955 (1955)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-114353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DEUXIÈME PARTIE

Conférence des Chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne

1955

Les Chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne se sont réunis en séance ordinaire le 23 mai à Neuchâtel. Le président de la Conférence, M. le conseiller d'Etat P. Oguey (Vaud) souhaite la bienvenue à ses collègues, MM. les conseillers d'Etat Alf. Borel (Genève), G. Clottu (Neuchâtel), M. Gross (Valais), V. Moine (Berne) et J. Python (Fribourg) et aux personnes présentes, chefs de service et secrétaires, M. R. Godel, président de la commission philologique du Glossaire, M. E. Schule, rédacteur du dit, G. Chevallaz, rédacteur des « Etudes pédagogiques ». Il excuse l'absence de M. le conseiller d'Etat Galli (Tessin), et remercie le canton de Neuchâtel de son accueil. M. Clottu est heureux de saluer au nom de son canton les participants à la Conférence romande.

Après l'adoption du procès-verbal de la conférence de 1954, la Conférence a entendu et approuvé sans discussion le rapport du rédacteur des « Etudes pédagogiques » sur l'édition et les comptes de 1954, le budget et le plan de l'édition 1955, présentés au nom du Comité de rédaction.

Parmi les objets à l'ordre du jour, figure la *mise en garde des jeunes contre les engagements à la légion étrangère* ; il appert que l'école ne peut pas grand'chose dans ce domaine, le temps étant trop long entre la sortie de l'école et l'âge de l'engagement à la légion ; par contre, les maîtres pourraient — discrètement, pour ne pas créer un intérêt trop vif pour la légion — aborder ce sujet dans certaines leçons d'histoire des cours d'éducation civique.

Le Conférence s'est penchée quelques instants sur le *Fonds national suisse de la recherche scientifique* dont les crédits sont attribués en majeure partie aux universités déjà richement pourvues de laboratoires,

alors qu'ils pourraient aider les universités moins bien dotées à équiper des laboratoires de recherche.

Le canton de Vaud accordera une subvention importante à la *Cinémathèque suisse*, installée à Lausanne, en souhaitant que, avec l'aide d'autres cantons, cette institution puisse vivre.

La Conférence a décidé l'achat et la diffusion du recueil des conférences données à Neuchâtel (1954-1955) sur le thème *Situation du français en Suisse romande*.

* * *

La *Commission administrative du Glossaire des patois de la Suisse romande*, présidée par M. le conseiller d'Etat Clottu, a pris connaissance du rapport du rédacteur en chef, M. E. Schule. Ce rapport montre que la base financière de l'œuvre est à peu près assurée grâce à l'augmentation des subsides cantonaux ; elle le sera tout à fait si les Chambres fédérales accordent une augmentation de leur subvention aux quatre dictionnaires nationaux. Il est possible, dès lors, d'activer la publication du Glossaire romand. Selon M. Godel, les rédacteurs peuvent maintenant consacrer tout leur temps à leur tâche rédactionnelle et faire paraître en tout cas un fascicule par année ; le 26^e, premier du tome III, paraîtra encore cet automne. La commission adopte les comptes de 1954 qui sont équilibrés. Les budgets de 1955 et 1956 sont adoptés à leur tour ; ils laissent prévoir une revalorisation des traitements des rédacteurs si se réalisent les espoirs se rapportant à la subvention fédérale. Le Glossaire sera logé dans le bâtiment des Archives de l'Etat de Vaud, vraisemblablement dès l'automne 1955.

* * *

La séance de la Conférence romande a été suivie de la visite de quelques salles du Château de Neuchâtel et de la Collégiale, sous la direction très entendue de M. J. Courvoisier, archiviste-adjoint, puis du Musée d'histoire militaire de Colombier avec les commentaires pertinents de M. le major Barrelet, intendant du Château. Après le déjeuner offert à Colombier par l'Etat de Neuchâtel, la Conférence est allée, en passant par l'admirable route de La Tourne, visiter l'école des Jeannerets, au Locle, bâtiment très moderne en construction, puis la belle école des Forges, dans un quartier neuf de La Chaux-de-Fonds.

G. C.
